

Études françaises

Christine de Pizan et l'édification de la cité éternelle

Claire Le Brun-Gouanvic

La construction de l'éternité
Volume 37, numéro 1, 2001

URI : id.erudit.org/iderudit/008841ar
<https://doi.org/10.7202/008841ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN 0014-2085 (imprimé)
1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Brun-Gouanvic, C. (2001). Christine de Pizan et l'édification de la cité éternelle. *Études françaises*, 37(1), 51–65. <https://doi.org/10.7202/008841ar>

Résumé de l'article

Christine de Pizan rompt résolument avec la tradition médiévale en envisageant explicitement sa postérité littéraire. Cette étude examine les valeurs et fonctions du concept d'éternité chez l'auteure en confrontant divers aspects de son ample oeuvre didactique : historiographie et réflexion politique, spiritualité, morale pratique, manifeste profémiste. Dans l'analyse de ses ouvrages composés dans les deux premières décennies du xve siècle, une attention particulière est accordée à la mise en rapport originale des concepts d'éternité et de nature, qui permet à Christine d'intégrer les registres profane et religieux et d'imposer son personnage de femme écrivain, bâtissant une cité éternelle au champ des lettres.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 2001

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Christine de Pizan et l'édification de la cité éternelle

CLAIRE LE BRUN-GOUANVIC

Aucun écrivain médiéval n'a traité de sa gloire posthume en termes aussi explicites que Christine de Pizan. Pétrarque même — l'une des sources probables de l'auteure pour *L'avisio Christine* —, lorsqu'il aborde ces questions dans son *Africa* et dans son *Secretum*, n'ose exprimer avec autant de confiance l'espoir de voir ses œuvres survivre. Comme l'ont noté les commentateurs modernes¹, Christine, imprégnée par l'humanisme naissant de son pays natal, aborde les lettres françaises avec cette conviction que les existences et les œuvres individuelles sont dignes d'intérêt et de mémoire, non pas seulement en ce qu'elles ont d'universalisable, matière à *exemplum*, mais dans leur singularité même. Christine a composé entre 1399 (*Epistre au dieu d'amours*) et 1429 (*Ditié de Jeanne d'Arc*) une œuvre didactique abondante et diversifiée : écrits historiographiques, moraux, politiques, spirituels, protoféministes. Certains d'entre eux, inclassables selon les critères modernes, mêlent les fragments autobiographiques au compendium des connaissances scientifiques du temps. Empruntant le cadre allégorique, ils offrent une tentative d'explication des forces qui régissent les destinées humaines : *Le livre du chemin de long estude* (1403), *Le livre de mutacion de fortune* (1403), *L'avisio Christine* (1405).

1. Voir Charity Cannon Willard, « A Child of Two Worlds », dans *Christine de Pizan. Her Life and Works*, New York, Persea Books, 1984, p. 15-31 ; Earl Jeffrey Richards, « Christine de Pizan, the Conventions of Courtly Diction, and Italian Humanism », dans E. J. Richards (dir.), *Reinterpreting Christine de Pizan*, Athens (Ga.), The University of Georgia Press, 1992, p. 250-271.

En ce qui concerne le concept d'éternité, nous examinerons, dans un choix de ces écrits didactiques, comment Christine intègre la pensée politique et religieuse de son époque et en tire un traitement original. Nous observerons en particulier comment, avec la complicité énonciative des personnifications allégoriques — les envoyées du ciel qui peuplent ses traités —, elle détourne subrepticement les termes de la doctrine chrétienne officielle vers une acception profane, pour oser penser l'éternité de l'écrivain et de l'œuvre littéraire.

La royauté éternelle contre l'instabilité politique :

Rex in sempiternum vive

Dans *Le livre des fais et meurs du sage roy Charles V* (1404), l'auteure fait le panégyrique d'un souverain regretté, et tout à la fois indique à son successeur, le malheureux Charles VI, la voie à retrouver. Tout concourt, dans les chapitres consacrés à la vie quotidienne du roi, à ses apparitions publiques, dans les déplacements ordinaires tout comme dans les visites d'hôtes de marque, à imposer une image intemporelle de la fonction royale. Le train de vie du roi et de la reine est fixé de toute éternité, « par ancienne coutume des roys bien ordennée² » et c'est un devoir sacré de le perpétuer. Christine justifie l'éclat avec lequel Charles V menait son « chevauchier » dans les rues de Paris en précisant qu'il n'observait un tel cérémonial que

pour garder, maintenir et donner exemple a ses successeurs a venir que par solennel ordre se doit tenir et mener le tres digne degree de la haulte couronne de France, à laquelle toute magnificence souveraine est deue, pertinent et redevable (*LF*, I, 51).

Christine adhère à l'idéologie de la « sainte et sacrée lignie », pour reprendre les termes de Jean Golein, théoricien contemporain du pouvoir royal. Dans cette suite ininterrompue de monarques très chrétiens, le roi est le « vassal de Dieu » (*LF*, II, 8) sur terre³. C'est sans doute à travers cette mystique du pouvoir royal qu'il faut interpréter l'ostentation avec laquelle elle place les symboles du pouvoir, que la mentalité contemporaine voulait considérer comme des « signes célestiels⁴ », dans

2. Christine de Pizan, *Le livre des fais et meurs du sage roy Charles V* (éd. Suzanne Solente), 2 tomes, Paris, Honoré Champion, 1936-1940, ici, tome I, p. 57. Dorénavant désigné à l'aide du sigle *LF*, suivi du numéro du tome et du numéro de la page.

3. Selon Jacques Krynen, *Idéal du prince et pouvoir royal. Étude de la littérature politique du temps*, Paris, A. et J. Picard, 1981, p. 212. Cette doctrine naît sous Charles V et se fixe sous Charles VI.

4. Sur cette question, *ibid.*, p. 220-228.

son récit des hauts faits et bienfaits du sage roi. Les récits du «chevauchier» du roi, du cortège extraordinaire qui se porte à la rencontre de Charles IV de Bohême, des réceptions données en l'honneur de ce dernier, tous mettent en évidence la fleur de lys, que le roi porte en parement de perles lors de ses apparitions solennelles, et les couleurs de France, azur et or⁵. En décrivant avec insistance ce qu'elle présente comme « tres ancienne coutume », leitmotiv de sa chronique, Christine entend signifier le caractère permanent et l'impossibilité de changement du rituel. Elle n'a que méfiance pour les « noveltés » que la reine doit bien se garder d'introduire dans son train de vie (*LF*, I, 57). En filigrane apparaît sans cesse un message au souverain régnant — ou au dauphin Louis de Guyenne, l'état mental du père le rendant peu enclin à profiter de l'enseignement⁶ — de ne pas briser la belle « ordenance », terme récurrent dans *Le livre des fais et meurs*. Cet ouvrage historiographique qui se rattache par sa structure aux Miroirs du prince traditionnels donne à voir l'image d'un prince archétypal, seul susceptible de maintenir la société en « ordenance ». Par sa chronique, Christine immortalise le spectacle parfait de la royauté⁷, le fige pour la postérité et accrédite l'idée de la perfection immémoriale du cérémonial des rois de France, de même que la chevalerie est donnée comme valeur éternelle, déjà pratiquée par le fondateur de Rome.

Le livre des fais et meurs du sage roy Charles V intéresse également notre propos par la « mise en mémoire⁸ » qu'il effectue de certains événements que l'auteure estime dignes du souvenir collectif. Le récit de Christine opère un choix dans le modèle fourni par les *Grandes chroniques de France*, de façon à dessiner de façon stylisée la noblesse pérenne des fleurs de lys⁹. Pourquoi la visite de Charles IV est-elle décrite en quatorze

5. Voir notamment dans le récit de la visite de Charles IV (*LF*, II, p. 93-129), la selle du roi, le dais qui abrite les trônes du roi de France et de l'empereur d'Allemagne.

6. Comme l'explique Marie-Thérèse Lorcin, Christine est convaincue que « transmettre ses normes et ses valeurs est pour la société la condition de sa survie ». Voir « Christine de Pizan analyste de la société », dans Margarete Zimmerman et Dina de Rentiis (dir.), *The City of Scholars. New Approaches on Christine de Pizan*, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1994, p. 201.

7. Voir Claire Le Brun-Gouanvic, « Spectacles aristocratiques et spectacles bourgeois chez Christine de Pizan », dans Marie-France Wagner et Claire Le Brun-Gouanvic (dir.), *Les arts du spectacle dans la ville*, Paris, Éditions Honoré Champion, 2000, p. 19-36.

8. Nous empruntons cette formulation à Françoise Autrand, « Mémoire et cérémonial : la visite de l'empereur Charles IV à Paris en 1378 d'après les *Grandes chroniques de France* et Christine de Pizan », dans Liliane Dulac et Bernard Ribémont (dir.), *Une femme de lettres au Moyen Âge*, Orléans, Paradigme, 1995, p. 92.

9. Dans son analyse très pertinente de la réécriture de l'événement par Christine, Françoise Autrand note que celle-ci a pris soin de gommer toutes les notations de couleur

chapitres avec un luxe de détails? Non pour narrer un événement exceptionnel, le fait marquant par excellence de la fin du règne de Charles V, mais pour donner un exemple magistral de la mise en application de la noble et ancienne coutume des rois de France. L'auteure le signifie habilement en faisant précéder ces chapitres d'un résumé synthétique des visites de monarques étrangers, tels que le sultan de Babylone : tous sont reçus selon le même protocole, comportant en particulier la visite des reliques de Saint-Denis, où les précieuses reliques de la Passion du Christ voisinent avec celles des rois très chrétiens. Ce qui se construit — consciemment ou non, il est difficile de l'évaluer — c'est la fiction d'un système social intemporel, et donc soustrait à tout questionnement. Chez Christine voisinent en effet un sens aigu de l'historicité, perceptible par exemple dans l'histoire des civilisations humaines qu'offre *Le livre de mutacion de fortune*, ou encore dans certaines remarques du *Livre de la cité des Dames*¹⁰, et une vision atemporelle, souvent véhiculée par le concept de Nature, traité ou non sur le mode de l'allégorie.

Car Christine partage avec les écrivains politiques de son temps une conception « naturelle » de la royauté. Comme Jacques Krynen a été l'un des premiers à le faire remarquer, tous esquissent la figure éternelle du bon prince, élu par Dieu et par Nature¹¹. Deux fictions contribuent à étayer cette croyance : celle de l'origine troyenne du royaume de France et celle de la lignée ininterrompue des Capétiens¹². Christine présente la réinterprétation de la légende troyenne dans quatre œuvres¹³. Un passage particulièrement éclairant du *Livre du corps de Policie* (1407)

qui auraient pu brouiller l'impression qu'elle voulait donner : « La noblesse est encadrée, hiérarchisée, dominée par le roi et les princes des fleurs de lys » (*ibid.*, p. 96).

10. Par exemple, ses commentaires sur la durée du royaume des Amazones (p. 80) ; son jugement en faveur du progrès technique, où elle prend le contrepied de Boccace (p. 110). Nous renvoyons à la traduction en français moderne, plus accessible que l'édition critique de Maureen Cheney Curnow (thèse dactylographiée, Vanderbilt University, 1975, 3 vol.) : *La cité des Dames* (éd. Thérèse Moreau et Éric Hicks), Paris, Stock, coll. « Moyen Âge », 1986. Dorénavant désigné à l'aide du sigle CD suivi du numéro de la page.

11. Jacques Krynen, *op. cit.* Voir aussi *id.*, *L'empire du roi. Idées et croyances politiques en France. XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1993, p. 200 : « Ses écrits politiques [...] sacrifient tous à l'idéal d'une nation unie et faisant corps avec son prince naturel. »

12. Voir Bernard Guenée, « Les généalogies entre l'histoire et la politique : la fierté d'être capétien en France, au Moyen Âge », *Annales (Économies, Sociétés, Civilisations)*, vol. XXXIII, n° 3, mai-juin 1978, p. 450-477.

13. *Le livre du chemin de long estude, Le livre de la mutacion de fortune, Le livre des fais et meurs du sage roy Charles V et L'avisoin Christine*. Dans *Le livre des fais*, Christine discerne dans la ruine de Troie le plan de Dieu.

met en relation les motifs de la nature et de la succession ininterrompue depuis Troie¹⁴. Si, en exploitant ce thème du prince naturel, Christine participe du courant de pensée dominant, il nous semble toutefois qu'elle en est un des porte-parole les plus explicites. Il nous apparaît en effet, et nous y reviendrons plus loin, que le concept de Nature, partie intégrante de la *Weltanschauung* politique de l'époque, est aussi l'une des clés de voûte du système de représentations de l'auteure, un trait d'union entre ses différents types d'écrits.

Influences et destinées : regard surplombant l'histoire humaine

Par le biais des personnifications allégoriques (Raison, Justice, Fortune, etc.), Christine s'interroge, tout au long de son œuvre, sur les forces qui président aux destinées humaines. Une figure féminine est également fréquemment conviée à ces mises en scène : la sybille. Personnages historiques dont l'existence n'est plus à prouver pour l'auteure, premières nommées des femmes savantes de *La cité des Dames*, les sybilles sont des adjuvants de première importance dans le récit enchâssé du songe ou de la vision.

Dans *Le livre du chemin de long estude* (1402-1403), c'est la sybille Amalthée qui vient chercher Christine pour la mener au Cinquième Ciel. Là lui sont dévoilés l'avenir et les « secrez de Dieu¹⁵ », qu'elle ne peut révéler. Ce texte tente de clarifier les rapports hiérarchiques entre la Providence divine, les déterminants astrologiques¹⁶, qu'elle appelle Influences

14. « Je tiens le peuple de France trèsbien heureux, lequel dès son commencement qui de l'issue des Troyens a esté gouverné, non mie des princes estranges, mais de ceulx mesmes qui sont yssus de hoir en hoir des ceulx qui tousjours les ont seignourie des nobles princes françoys est convertie au peuple comme *naturelle*. Et pour celle cause est avec ce avecques la grace de Dieu que sur tous les pays et royaumes du monde le peuple de France est le plus *naturel* et de meilleur amour et obeissance a leur prince, laquel chose est singuliere et tresspecialle vertu et grande loenge a eux et en desservent grant merite !, Christine de Pizan, *Le livre du corps de Policie* (éd. Robert H. Lucas), Genève, Droz, 1967, III, 2, p. 171. Les italiques sont de nous.

15. Christine de Pizan, *Le livre du chemin de long estude* (éd. Robert Püschel), Genève, Slatkine Reprints, 1974 [Berlin, 1887], v. 2170-2174, p. 94. Dorénavant désigné à l'aide du sigle *LC*, suivi du numéro du vers.

16. La fille de Thomas, « astrologien » de Charles V, manifeste du respect et de l'intérêt pour la science astrologique. Dans *Le livre des fais et meurs du sage roy Charles V*, elle définit la vraie astrologie (II, 15-19). Charles V avait une passion pour cette science, en dépit des critiques virulentes de son précepteur, puis traducteur, Nicole Oresme. Ce dernier lui adressa le *Contra judicarios astronomos et principes in talibus se occupantes* en 1361, et le *Contra divinatores horoscopios* en 1370, quelques années après l'engagement de Thomas de Pizan.

et Destinées, et la Fortune. Le rôle de Fortune, à laquelle elle consacre l'un de ses plus longs écrits didactiques, ne laissera de troubler Christine. Les enseignements reçus par la voyageuse dans cet épisode du Cinquième Ciel sont divers. Le temps semblant se dérouler devant elle, tel un ruban — « Vi en quel temps tout avendroit » (LC, 2165) —, elle apprend les causes de la récente comète de 1401, elle voit les comètes et éclipses à venir, leurs causes et les malheurs qu'elles entraîneront. Bien plus, cette vision céleste lui donne la clé des prophéties des dix sybilles et de Merlin¹⁷. La vision surplombante, accordée à Christine par une envoyée céleste, est un motif récurrent chez l'auteure. Dans *L'avision*¹⁸ (1405), un parcours ascendant la mènera au « sommeton » d'une tour où elle sera reçue par Dame Philosophie, se manifestant dans une lumière éblouissante. Christine se peint volontiers en grande initiée qui voit l'avenir, domine le temps, sans pouvoir toutefois en modifier le cours¹⁹.

Dans le débat du *Livre du chemin de long estude* où s'affrontent quatre états de vie : Richesse, Noblesse, Chevalerie, Sagesse, cette dernière est incarnée par le philosophe et astrologue qui « toutes scet entierement / Les choses qui sont a venir » (LC, 3404-3405). On pourrait citer d'autres exemples — ils sont nombreux — où le Sage est présenté comme le prescient, le prophète ou la prophétesse, la sybille, qui sait ce que Dieu a prévu de toute éternité. Ainsi dans *La cité des Dames*, les sybilles païennes et les prophétesse chrétiennes figurent au premier rang des femmes savantes.

La discussion entamée dans *Le livre du chemin de long estude* se poursuit dans *Le livre de mutacion de fortune*, pour s'achever dans *L'avision* où on observe une nette évolution de la pensée de l'auteure. Comme l'a justement observé Armand Strubel, Fortune et Raison sont les deux pôles de l'allégorie christinienne, « emblématiques de son existence²⁰ ». Une nouvelle figure, Opinion, apparaît cependant dans le dernier traité et y joue un rôle important : c'est la deuxième dame que rencontre la voyageuse de la vision, entre Libera, allégorie politique de la France, et Dame Philosophie. Opinion, dont la principale caractéristique est d'être

17. « Des dix sebillas qui tant sceurent, / De Merlin et de ceulx qui furent / Le temps futur prophétisans, / L'effect, ou, comment et les ans / Me fu la du tout exposé, Tout ne fust leur texte glosé » (LC, 2193-2198).

18. Rappelons que le terme « avision » a une connotation prophétique en moyen français. Christine aurait également écrit une *Avision du Coq* dont le texte est perdu.

19. « Voulentiers leurs cours desmeusse / D'aucun cas et de certain lieu, / Mais qu'il n'en deust desplaire à Dieu ; / Mais destourber ne poz leurs erres » (LC, 2141-2145).

20. Armand Strubel, « Le style allégorique de Christine », dans Liliane Dulac et Bernard Ribémont (dir.), *op. cit.*, p. 358.

changeante, se présente comme la source de toute évolution des idées humaines : elle a inspiré les philosophies, les religions²¹ ; elle suscite les débats intellectuels. Au fil d'une longue discussion, Opinion en vient à faire admettre à Christine qu'elle joue un rôle plus important que Fortune dans l'existence humaine ; agissant sur les esprits alors que Fortune agit sur les choses, elle lui est antérieure, mais aussi supérieure. Fortune et Opinion, qui font naître et mourir les civilisations, appartiennent à l'histoire.

Opinion dit être la servante de Philosophie sur terre. Cette dernière, fille de Dieu, est éternelle. Pour la compréhension du lecteur moderne, il faut bien préciser que Philosophie, sous la plume de Christine, recouvre le concept de théologie, théologie qui culminera, à la fin des temps, en la connaissance parfaite de Dieu, la vision béatifique²². À la fin de *L'avisioin*, Christine définit la philosophie : «[...] tu es vraye phisque c'est assavoir theologie en tant que tu es de Dieu, car toutes les causes de toute nature sont en dieu createur » (AC, 191).

Dans les stratégies argumentatives de Christine, dans la distribution des mises en scène allégoriques, une figure nous paraît acquérir une importance croissante, au fil des traités, celle de la nature. Dans *l'Epistre au dieu d'amour* (1399)s déjà, Christine rappelait aux détracteurs des femmes que l'amour entre les deux sexes est voulu par Nature ; l'homme naturel, c'est-à-dire non corrompu par la culture cléricale, se plaît en la compagnie des femmes :

Homs naturel sanz femmes ne s'esjoye
C'est sa mere, c'est sa suer, c'est s'amie,
Et pou avient qu'a homs soit anemie²³.

21. Christine de Pizan, *L'avisioin Christine* (éd. Sister Mary L. Towner), Washington (D.C.), The Catholic University of America, 1932. Dorénavant désigné à l'aide du sigle AC, suivi du numéro de la page. Christine mentionne le polythéisme (« celle [la loi] des payens d'aorer plusieurs dieux ie donnay aux hommes de fol entendement », p. 115) ; l'islam (« Je fis trouver a mahomett la fausse loy qui ores a esté, et sera pour la punicion des crestiens continue si [je] tins les sarrazins en celle fausse creance » (p. 116) ; les différentes hérésies du christianisme. Christine, écrivant à l'époque du Grand Schisme — et quelques siècles avant le dogme de l'infailibilité pontificale ! — n'est pas plus tendre pour les papes : « [...] ie fis errer [...] plusieurs papes et patriarches et de divers estas de l'eglise » (p. 116).

22. Cette question théologique a passionné les milieux religieux, mais aussi intellectuels au début du xiv^e siècle, sous le pontificat avignonnais de Jean XXII. Voir les travaux de Marc Dykmans, *Robert d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile. La vision bienheureuse, traité envoyé au pape Jean XXII*. *Miscellanea Historiæ Pontificiæ*, 30, Rome, 1970 ; *id.*, *Les sermons de Jean XXII sur la vision béatifique*. *Miscellanea Historiæ Pontificiæ* 34, Rome, 1973 ; *id.*, *Pour ou contre Jean XXII en 1333 : deux traités avignonnais sur la vision béatifique*, *Biblioteca apostolica vaticana, Studi e Testi* 274, 1975.

23. Christine de Pizan, *Epistre au dieu d'amours* (éd. Maurice Roy), dans *Œuvres poétiques de Christine de Pizan*, tome II, Paris, Didot, 1891, v. 732-734, p. 24.

Dans *La cité des Dames*, les arguments *ad naturam* sont utilisés de façon soutenue. Pour réfuter les arguments de l'infériorité biologique de la femme, Dame Raison conseille simplement à l'auteure d'observer son propre corps (CD, 53-54). Christine fait preuve d'un optimisme foncier vis-à-vis de la nature qui compense d'elle-même les manques et les imperfections des créatures²⁴. La personnification de Nature prend de plus en plus de relief dans les traités allégoriques. Dans le dernier, *L'avisio Christine*, Nature, fille de Dieu, préside à la naissance des créatures, qu'elle nourrit ; elle est clairement présentée comme éternelle, alors qu'Opinion, fruit du désir de savoir de l'homme, mais aussi de l'ignorance, mourra à la fin des temps : « Car en paradis n'en enfer, n'ay ie demeure ; ma duree sera iusqu'au derrain iour, et lors fineray » (AC, 112).

Le concept de nature nous paraît particulièrement intéressant chez Christine par la manière dont elle l'intègre à son système intellectuel et religieux. Nous dirions même que c'est ce concept qui lui permet d'intégrer harmonieusement les deux registres du profane et du sacré. Il suffit pour s'en convaincre de lire en parallèle des passages extraits d'écrits de visée différente. Ainsi, au début du *Livre de la mutacion de fortune*, c'est Nature que Christine choisit comme mère, alors qu'elle conserve le père biologique et mentor intellectuel, Thomas de Pizan²⁵. C'est cette même Nature qui préside au choix du sexe de l'enfant à naître, contre les désirs du père. Puis, dans le prologue de *L'avisio*, au cours d'une curieuse scène de création, décrite dans le registre culinaire, Nature prédétermine le sexe de Christine avant sa naissance²⁶. Ailleurs dans ce traité, mais sur le mode discursif, Nature apparaît souvent dans le binôme : Dieu et Nature. Enfin, Christine signifie à plusieurs reprises dans son œuvre didactique que c'est la nature qui l'« encline » à l'étude²⁷. La nature représente donc dans le système de l'auteure un concept fort, la vérité et la stabilité qui s'opposent aux civilisations éphémères et à l'opinion changeante. Il nous semble que l'auteure veut

24. Elle cite l'exemple de génies tels qu'Aristote et Alexandre qui étaient laids (CD, 67).

25. Voir l'analyse d'Andrea Tarnowski, « Maternity and Paternity in "La Mutacion de Fortune" », dans Margarete Zimmermann et Dina De Rentiis (dir.), *op. cit.*, p. 116-121.

26. Voir notre étude « L'écriture médecine : une relecture de *L'avisio Christine* », dans Jean-Philippe Beaulieu et Diane Desrosiers-Bonin (dir.), *Dans les miroirs de l'écriture. La réflexivité chez les femmes écrivains d'Ancien Régime*, Montréal, Département d'études françaises de l'Université de Montréal, coll. « Paragraphes », 1998, p. 9-20, notamment p. 11.

27. Par exemple, dans *L'avisio* : « me tray au chemin ou propre nature et constellacion m'encline, c'est assavoir amour d'estude » (AC, 163).

ainsi signifier qu'il existe une vérité intemporelle au-delà de la culture ambiante qui n'est pas favorable aux ambitions féminines.

La Prison de vie humaine et la cité « pardurable »

Il n'est pas indifférent d'examiner comment Christine aborde la notion d'éternité dans un contexte religieux et doctrinal. La lecture de l'*Épître de la prison de vie humaine*, traité de consolation²⁸ écrit entre 1415 et 1417, dans le sillage du désastre d'Azincourt, nous en donne le loisir. Pour cette œuvre de circonstance, Christine emprunte la métaphore du titre à saint Bernard et à Albert le Grand²⁹ : la vie humaine est une prison dont seule la mort peut nous délivrer. « Ha ! Monde ! s'exclame l'auteure au début du petit traité. Est-ce donques grant joye et tout gaignié que te régner en toy ? » (EP, 21). Au contraire, affirme-t-elle, citant saint Prosper, « apres la mort sera joye sans fin, lumiere sans tenebres, voullenté toute une, santé sans maladie » (EP, 42). Dans ce collage de citations patristiques, inhérent au genre, il est intéressant pour notre propos d'observer les quasi-synonymes que l'auteure propose pour le mot « éternel », qui apparaît relativement peu souvent dans le texte³⁰. L'éternité de la doctrine chrétienne est définie comme « joye sans fin » (EP, 42), « cité pardurable au ciel » et « perpetuel heritage » (EP, 42), « pardurable joye » (EP, 46), l'adverbe « incessamment » (EP, 49), « don de perpetuite » (EP, 52). Il nous paraît important de noter que dans ce court texte, qui se prête bien à une analyse lexicale, le terme « éternel » apparaît surtout dans les citations, de saint Bernard notamment, alors que les synonymes ou tournures périphrastiques se trouvent dans les gloses et invocations de l'auteur. Selon les emplois du texte, « pardurable » nous paraît être l'équivalent à connotation affective d'éternel.

En quoi ce petit traité peut-il encore nous intéresser ? Par le traitement qui y est fait des « douze joies de paradis » (EP, ch. 12). L'auteure représente par une couronne de douze étoiles la gloire des bienheureux après le jour du jugement. Bien que dans cette évocation Christine suive dans ses grandes lignes la doctrine officielle sur les corps

28. Sur ce genre, voir Charles Favez, *La consolation latine chrétienne*, Paris, Vrin, 1937.

29. Sur les sources de l'*Épître de la prison de vie humaine*, voir l'édition d'Angus J. Kennedy, Londres, Grant et Cutler, 1984. Dorénavant désigné à l'aide du sigle EP, suivi du numéro de la page.

30. Par exemple : « royaume eternel » (EP, 44 ; Boèce) ; « vie eternele » (EP, 45 ; saint Grégoire) ; « celle eternele respendeur de la benoite trinite » (EP, 46 ; saint Bernard) ; « O ! gloire eternele » (EP, 54 ; saint Bernard).

bienheureux, l'importance qu'elle accorde à la joie du corps retrouvé pour l'éternité ne peut manquer d'attirer notre attention :

La premiere estoille est que la joye que le corps, qui *naturellement* aime l'ame et l'ame qui semblablement aime *son* corps, aura d'estre conjoint glorieusement, sans jamais partir, avec celle qu'il a tant amee, dont mort l'avoit separé, et elle de veoir son compaignon le corps sauvé avec elle (EP, 48 ; nous soulignons).

Dans la description de la huitième étoile, elle insiste sur la joie, que l'on pourrait qualifier d'esthétique, que procurera aux bienheureux la vue de tous ces corps d'hommes et de femmes glorieux :

La viii^e sera la tres grant consolacion que ilz prenront l'un avec l'autre, eulx voiant si bele compaignie de sauvez en ames et corps humains, portans lumiere, où riens n'aura de lait ne vergongneux, mais apperra tout bel quanque³¹ Dieux a fourmé sur corps d'omme et de femme, lors que penitance aura tout purgié et nettoié (EP, 50).

On retrouve ici les accents avec lesquels elle évoquait l'harmonie des fêtes de cours dans *Le livre des fais et meurs du sage roy Charles V*. Ce qui frappe dans cette œuvre tardive, c'est l'omniprésence du thème de la nature et le caractère éternel de cette dernière. Le leitmotiv de la nature, créant femme comme homme *ad vitam æternam* est encore lisible ici. Ces passages du traité de consolation éclairent à coup sûr l'allégorie de la Dame mettant l'esprit de Christine dans un corps féminin au début de *L'avisio*.

En définitive, l'*Epistre* nous intéresse pour les précisions sémantiques qu'elle apporte sur l'expression du concept d'éternité chez Christine, mais aussi par l'explicitation qu'elle donne des rapports entre Nature et éternité dans un système de représentations où Christine englobe sans heurt le religieux et le profane.

L'œuvre littéraire : sauf-conduit pour l'éternité

Après ces diverses mises en perspective de la pensée de l'auteure, il nous reste à aborder l'aspect qui fait de Christine un cas unique pour son époque : la construction, à travers son œuvre, de sa figure d'écrivain, la mise en scène de son entrée dans la postérité littéraire. Trois écrits, publiés la même année (1405), accomplissent ce tour de force : *Le livre de la cité des Dames*, *Le livre des trois Vertus*, *L'avisio Christine*. Le premier, qui est sans doute le plus significatif pour le lecteur moderne,

31. « Tout ce que ».

a suscité une abondance de travaux critiques. Aussi ne le présenterons-nous que très rapidement. Nous orienterons la lecture sur ce qui peut servir notre propos.

Dans *Le livre de la cité des Dames*, où la critique moderne a pu voir une utopie féminine³², Christine pose d'emblée, par la bouche de la personnification allégorique Raison, qu'elle est mandatée pour construire une cité éternelle³³. Les modèles religieux qu'utilise Christine pour légitimer sa démarche — réécriture des scènes d'annonciation évangéliques ; référence à la cité de Dieu augustinienne — ont été largement commentés et nous n'y reviendrons pas³⁴. Pour la question qui nous intéresse ici, ce qui paraît particulièrement important, c'est l'estompage des frontières entre l'éternité de la doctrine chrétienne et celle de la postérité littéraire. La cité des Dames est construite dans un mortier incorruptible donné par Dame Raison (CD, 44), ses portes seront apportées du ciel par Dame Justice (CD, 46). Quant à Dame Droiture, elle lui permettra de donner à la cité des proportions immenses, sans qu'il reste le moindre terrain vague (CD, 45). Pérennité, impugnabilité, occupation du territoire — le champ des lettres³⁵ —, voici les dons qu'apportent à Christine ces envoyées du ciel, filles de Dieu. Ainsi pourra-t-elle se porter à la défense de l'honneur des femmes en érigeant un monument littéraire promis à l'éternité, et en acquérant du même coup l'immortalité. La construction terminée, Dame Justice y conduit les dames illustres du passé et du présent. Cette cité est un nouveau « royaume de Féminie », plus parfait que le premier, celui des Amazones, car ses habitantes, dotées d'éternité, n'auront pas à le quitter pour assurer la survie de l'espèce (CD, 144). En outre, la Cité accueillera les femmes de demain, ce qui, implicitement, assure la renommée future de l'écrivaine. Saintes ou savantes, les habitantes à venir sont autant de gages de la pérennité du nom de la bâtisseuse Christine.

Le livre des trois Vertus à l'enseignement des dames — c'est le titre complet — représente le volet pratique du *Livre de la cité des Dames*. Dans la

32. « A Feminine Utopia », tel est le titre donné par Charity Cannon Willard à son chapitre sur *Le livre de la cité des Dames* dans *Christine de Pizan. Her Life and Works*, *op. cit.*

33. Traduction de Moreau et Hicks : « Ta cité sera d'une beauté sans pareille et demeurera éternellement en ce monde » (CD, 44).

34. Voir en particulier Jacqueline Cerquiglini, « Fondements et fondations de l'écriture chez Christine de Pizan. Scènes de lectures et scènes d'incarnation », dans Margarette Zimmerman et Dina de Rentiis (dir.), *op. cit.*, p. 79-96.

35. Dame Raison à Christine : « Partons au champ des lettres ; c'est en ce pays riche et fertile que sera fondée la cité des Dames » (CD, 48).

scène d'ouverture, les Vertus proclament que leur œuvre, édiflée avec Christine dans *La cité des Dames*, est bonne. Aussi enjoignent-elles l'auteure de se remettre au travail. Les envoyées du ciel établissent un parallèle explicite entre le récit de la Création (*Gn 1*) et leur œuvre récente, la cité, qui les autorise à ordonner une diffusion universelle de cette dernière³⁶. Mais c'est surtout la « fin et conclusion » du livre qui offre un exemple sans précédent de projet de diffusion de ses œuvres par un auteur avant l'imprimerie³⁷. L'épilogue du *Livre des trois Vertus* constitue à cet égard un véritable morceau de bravoure. Christine se dit « lassee par la longue escripture, mais tres resjoye regardans la tres belle œuvre de leurs [celles des trois Vertus] dignes leçons » (*LV*, 224). Elle prend soin de préciser que, si ces leçons lui ont été dictées, elles ne les en a pas moins « recapitulees, veues et reveues ». La sagesse des dames du ciel, inspirée par Dieu, sert de caution à la « prudence mondaine³⁸ » acquise par Christine. L'auteure envisage pour cet ouvrage conjoint une diffusion générale et durable, « a tout l'université des femmes presens et a venir » (*LV*, 225). Alors que dans la *Cité*, elle s'est surtout préoccupée de réhabiliter les femmes du passé pour les lecteurs et les lectrices futures, ici elle est résolument tournée vers l'avenir. L'œuvre étant utile, « prouffitable » (*LV*, 225), elle doit être diffusée. On se souviendra que ce critère de l'utilité, emprunté à Dante, était au cœur de son argumentation dans le débat sur le roman de la Rose où elle jugeait le roman de Jean de Meung « oyseux³⁹ ».

36. « [...] et a l'exemple de Dieu qui, au comencement du siecle qu'il ot créé vit son œuvre bonne, la beneÿ, puis fist homme et femme et les aultres animaux, ainsi nostre dicte œuvre precedent, ceste de *La cité [des] Dames*, qui est bonne et utile, soit beneÿe et exaulcée par tout l'univers monde [...] », Christine de Pizan, *Le Livre des trois Vertus* (éd. Charity Cannon Willard, Éric Hicks), Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque du xv^e siècle », 1989, p. 8. Dorénavant désigné à l'aide du sigle *LV*, suivi du numéro de la page.

37. Il faut tout de même rappeler que, grâce au goût des beaux livres qui s'est répandu dans les cours royales et princières, le projet de diffusion d'œuvres manuscrites n'est pas si utopique qu'il le paraîtrait de prime abord. Sur le livre dans la société des xiv^e et xv^e siècles, voir Carla Bozzolo et Ezio Ornato, « Les lectures des Français aux xiv^e et xv^e siècles. Une approche quantitative », dans Luciano Rossi (dir.), *Ensi firent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-André Jung*, tome II, Alessandria, Éditions dell'Orso, 1997, p. 713-762 ; Jacqueline Cerquiglini, *La couleur de la mélancolie : la fréquentation du livre au xiv^e siècle*, Paris, Hatier, 1993. À notre connaissance, Christine est cependant la seule auteure à aborder explicitement cette question à l'intérieur même d'une œuvre.

38. C'est ainsi que Christine de Pizan désigne la sage conduite de la dame en société.

39. Christine de Pizan, *Le débat sur le « Roman de la Rose »* (éd. Éric Hicks), Paris, Champion, 1977, p. 12 : « Vueil dire, divulguer et soutenir manifestement que, sauve vostre bonne grace, a grant tort et sans cause donnéz si parfaite louenge a celle dicte euvre, qui mieulx puet estre appellee droicte oysiveté que œuvre utile, a mon jugement » (Lettre à Jean de Montreuil)

Cette finale du *Livre des trois vertus* vaut d'être intégralement citée :

Et pour ce, moy, leur servante [...] me pensay que ceste noble œuvre multiplieroye par le monde en pluseurs copies, quel qu'en fust le coust : seroit presentee en divers lieux a roynes, a princepses et a haultes dames, afin que plus fust honnoree et exauce⁴⁰, si que elle en est digne, et que par elles peust estre semmee entre les aultres femmes ; laquelle dicte pensee et desir mis a effect, si que ja est entrepris, sera ventillee, espandue et publiee en tous païs — tout soit elle de langue françoise. Mais parce que la dicte langue plus est commune par l'univers monde que quelconques autre, ne demourra pas pour tant⁴¹ vague et non utile nostre dicte œuvre, qui demourra au siecle⁴² sanz decheement par diverses copies (*LV*, 225).

Christine a tout prévu : l'investissement financier, dirions-nous maintenant ; mais également la rentabilité probable si le manuscrit est destiné à une grande dame ; la circulation de l'information de bas en haut : de la grande dame à la moyenne, puis à la petite, pour reprendre les termes de l'auteure (dédicace à la dauphine Marguerite de Guyenne) ; l'efficacité du vecteur linguistique, le français. Les conditions semblent réunies pour assurer la pérennité de l'œuvre « qui demourra au siecle sanz decheement ». Les craintes à propos de la seconde et la troisième mort de l'écrivain — par l'oubli et par la disparition des livres — qui assaillent Pétrarque⁴³ ne semblent pas effleurer notre auteure résolument optimiste. Dans *La cité* déjà, alléguant l'exemple d'Aristote, elle affirmait que le savoir ne meurt pas avec son détenteur (*CD*, 116). Enfin, il est intéressant de noter que dans les dernières lignes du livre, Christine demande à ses lectrices de prier Dieu afin qu'Il améliore de plus en plus son entendement et lui donne la force de continuer son œuvre, les invitant ainsi implicitement à favoriser sa renommée. Elle évoque enfin sa gloire posthume, en mentionnant la lectrice du futur qui regrettera de n'avoir pas été contemporaine de Christine (*CD*, 225).

La même année, peut-être parallèlement, Christine écrit *L'avisioin*. Dans la deuxième partie du traité où la voyageuse de l'allégorie, Christine, rencontre Dame Opinion, elle fait avec cette dernière un survol de l'histoire des idées et replace son propre œuvre en perspective. Dame Opinion mentionne deux critiques généralement faites au travail de l'auteure. La première, radicale, est le déni de maternité de ses œuvres : « [...] les aucuns dient que clers ou religieux te les forgent et que

40. Au sens de « louée ».

41. « À cause de cela ».

42. « Monde ».

43. Voir Pétrarque, *Mon secret* (éd. François Dupuigrenet Desroussilles), Paris, Rivages, coll. « Rivages poche », 1991, p. 175-177.

de sentement de femme venir ne porroyent » (AC, 143). Cette objection, qui est balayée d'un revers de main par Opinion, permet à cette dernière d'ajouter qu'avant Christine ont existé des femmes savantes « et meismement prophetes » (AC, 143). La seconde critique porte sur le style, jugé trop obscur, qui plaît aux uns et déplaît aux autres. Tout ce dispositif est mis en place pour introduire une prophétie d'Opinion sur la postérité littéraire de l'auteure : « Et le temps a venir plus en sera parlé que de ton vivant. Car tant te dis ie encore que tu es venue en mauvais temps [...]. Mais apres ta mort venra le prince plein de valour et sagece qui par la relacion de tres volumes desirera tes iours avoir esté de son temps et par grant desir souhaidera t'avoir veue » (AC, 145). On retrouve dans ces dernières paroles d'Opinion à Christine le motif du lecteur idéal du futur, qui a été abordé au féminin dans *Le livre des trois Vertus*. Ainsi cerne-t-on mieux l'importance du personnage de la prophétesse, sybille ou personnification allégorique, dans les mises en scènes christiniennes : voix légitimant la carrière littéraire de Christine, lui permettant d'échapper au temps pour énoncer sa gloire future, son éternité littéraire.

Si l'on excepte peut-être le *Secretum* de Pétrarque où saint Augustin félicite François pour certaines de ses œuvres et le cite, Christine est la première à construire une œuvre littéraire tout en l'écrivant, par le renvoi répété à ses œuvres antérieures. La pose des deux écrivains, dans le *Secretum* d'une part, dans *Le livre des trois Vertus* et *L'avisio* d'autre part, est d'ailleurs sensiblement différente. Saint Augustin conseille à François Pétrarque de mettre fin à ses activités littéraires pour s'occuper de son salut ; François choisit une solution médiane : se hâter de terminer son œuvre pour se consacrer à la méditation⁴⁴. Christine, bien au contraire, se présente comme une travailleuse infatigable au service des puissances célestes. Si tous deux ont recours au *topos* de l'époque peu propice à la reconnaissance des talents, seule Christine l'utilise pour augurer plus favorablement de l'avenir.

Survivre « au siecle sanz decheement »

En définitive, ce qui nous paraît le plus remarquable chez Christine, c'est un optimisme que l'on pourrait qualifier de pré-renaissant, une vision qui, par-delà les vicissitudes de sa vie personnelle, lui permet de construire une œuvre que l'on pourrait qualifier de « surplombante ».

44. *Ibid.*, p. 179-185.

Les causes de cette originalité de Christine sont multiples : double culture italienne et française, et par conséquent double canon littéraire⁴⁵, sentiment d'être le vecteur vivant de la *translatio studii* de l'Italie à la France⁴⁶, marginalité de sa situation dans l'espace intellectuel de l'époque. Un concept semble donner force et cohérence à son système, celui de nature, qui lui permet d'intégrer de manière harmonieuse ses idées politiques, historiques, religieuses et ses idées sur la condition féminine. Dans *La mutacion* et dans *L'avisioin*, Christine naît femme parce que Nature en a ainsi décidé ; on est femme pour l'éternité comme le montre l'*Épistre de la prison de vie humaine* ; elle devient écrivain parce que sa nature l'y « encline » ; enfin son travail de femme écrivain lui assurera sinon l'éternité du moins l'immortalité. Christine n'appelle pas aux changements sociaux, bien au contraire ; elle pense, avec d'autres intellectuels de son temps, que la monarchie héréditaire est le système « naturel » de gouvernement et, en moraliste qu'elle est avant tout, que ce sont les mœurs, et non les structures sociopolitiques, qu'il faut réformer. Pour qu'elle puisse changer sa propre situation, accomplir des choses « non usagées » (AC, 165), tel le métier de femme de lettres, et les faire accepter, il suffira que la « muable » Opinion, maîtresse des usages, revienne vers la nature dont elle s'est éloignée. Car Nature et Éternité forment un couple indissociable. L'habileté et l'aplomb de la première femme de lettres française ont consisté à utiliser subtilement tout un système de références religieuses à des fins profanes⁴⁷, pour oser penser, par le biais d'une œuvre sainte de réhabilitation et d'édification des femmes, à une gloire posthume, une gloire « au siecle sans decheement ».

45. Voir Earl Jeffrey Richards, *op. cit.*

46. Il faut voir par exemple comment elle toise ses adversaires dans le débat sur le *Roman de la Rose* en leur proposant de les aider à lire Dante dans le texte (*op. cit.*, lettre du 4 octobre 1402, p. 142).

47. Nous avons avancé l'hypothèse dans « L'écriture médecine », *op. cit.*, que l'auto-représentation de Christine se construisait sur un croisement entre l'image païenne de la mère/nature nourricière et la figure patristique du *docteur mellifluus*.